

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00432

Numéro SIREN : 517 715 538

Nom ou dénomination : A.A. MEREAU JC

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2018 sous le numéro de dépôt 1111

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

SELARL DUCELLIER - AVOCATS
6 rue Colbert
80000 Amiens

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.A. MEREAU JC

Numéro RCS : 517 715 538

Numéro Gestion : 2009B00432

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 22 rue Charles de Gaulle
: 02820 Mauregny-en-Haye

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 30/04/2018

Sous le numéro : 1111

Délivré à Saint-Quentin le 3 mai 2018

Le Greffier,

u

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL A.A MEREAU JC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>22 Rue Charles De Gaulle 02820 MAUREGNY EN HAYE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>5 1 7 7 1 5 5 3 8 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>30/09/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	20 148 9 883 10 264
		Fonds commercial (1) AH	AI	683 876 683 876
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	5 000 5 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	6 473 2 989 3 484
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	240 947 165 272 75 674
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	732 257 352 603 379 654
		Immobilisations en cours AV	AW	33 684 33 684
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	359 990 359 990
		Créances rattachées à des participations BB	BC	179 207 179 207
		Autres titres immobilisés BD	BE	75 037 75 037
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	8 112 8 112
	TOTAL (II) BJ		BK	2 344 735 530 749 1 813 986
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	231 101 10 883 220 217
		En cours de production de biens BN	BO	106 000 106 000
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	11 890 11 890
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 376 971 876 1 376 095
		Autres créances (3) BZ	CA	180 639 180 639
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
Disponibilités CF		CG	119 798 119 798	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	44 521 44 521	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 070 922 11 760 2 059 162	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	4 415 657 542 509 3 873 148	
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) Part à plus d'un an des immobilisations financières nettes		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		
		(3) Part à plus d'un an CR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.A MEREAU JC		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)			DA	800 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	80 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	735 627		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	46 055		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 661 683		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	23 053		
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	23 053		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	791 406		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	858 432		
	Dettes fiscales et sociales			DY	533 064		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	2 713		
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 794		
TOTAL (IV)			EC	2 188 411			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 873 148			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
	Ecart de réévaluation libre						
	Réserve de réévaluation (1976)						
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *					
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 967 330		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	308 082		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.A MEREAU JC		Néant ☐		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	49 392	FE		FF	49 392	
		FG	6 729 713	FH		FI	6 729 713	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 779 105	FK		FL	6 779 105	
	Production stockée*					FM	79 639	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	1 414	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 004	
	Autres produits (1) (11)					FQ	295	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 896 458
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 579 443	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(42 908)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 203 492	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	67 370	
	Salaires et traitements*					FY	1 457 303	
	Charges sociales (10)					FZ	460 003	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	87 679
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 760
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 506	
	Autres charges (12)					GE	15 160	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 846 812
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	49 646	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	162	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 871	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	4 034	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 220	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	11 220	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(7 186)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	42 459	

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.A MEREAU JC		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 387		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	72 569		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	75 956		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	73 916		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 444		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	81 360		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 403)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(9 000)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	6 976 449		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 930 393		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	46 055		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	121 769	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IR		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	10 283	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N		
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation

SARL A.A MEREAU JC

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Annexe



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		



Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat			x
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.A MEREAU JC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 3 873 148 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 46 056 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

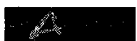
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective pour traiter les impacts de la première application de cette nouvelle réglementation.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME.



Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 16 ans
- * Installations techniques, matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

– FONDS DE COMMERCE :

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisés en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût

Règles et méthodes comptables

d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a souscrit à une augmentation de capital de la SARL KONTOMICHS et ce à hauteur de 65 000,00 € (CF AGE du 31/03/2017) et ce en contrepartie de l'abandon de créance qui avait été constaté le 15/09/2016. Cet abandon a été repris au cours de l'exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	683 876			683 876
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 613	11 536		25 149
Immobilisations incorporelles	697 489	11 536		709 025
– Constructions sur sol d'autrui	6 474			6 474
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 203	52 744		240 947
– Installations générales, agencements aménagement divers	537 294			537 294
– Matériel de transport	133 688	21 399	584	154 503
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 224	1 237		40 461
– Immobilisations corporelles en cours	7 444	33 684	7 444	33 684
Immobilisations corporelles	912 326	109 065	8 028	1 013 363
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	365 020	84 060		449 117
– Autres titres immobilisés	10 038			10 000
– Prêts et autres immobilisations financières	7 963	150		8 113
Immobilisations financières	383 020	84 210		467 230
ACTIF IMMOBILISE	1 992 835	204 811	8 028	2 189 618

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	683 876
Total	683 876



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SC JCM BOIS NOIR 02820 MAUREGNY EN HAYE	360 000		99,99	-4 545
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000		33,35	45 993

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)		359 990			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)		65 038	19 060		
– Autres filiales françaises		425 028	19 060		
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 613	1 271		9 884
Immobilisations incorporelles	8 613	1 271		9 884
– Constructions sur sol d'autrui	2 585	405		2 990
– Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	142 127	23 145		165 272
– Installations générales, agencements aménagements divers	135 831	49 791		185 622
– Matériel de transport	128 134	8 415	584	135 965
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 363	4 653		31 016
Immobilisations corporelles	435 040	86 409	584	520 866
ACTIF IMMOBILISE	443 653	87 680	584	530 749

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 789 453 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 090		24 090
Prêts			
Autres	8 113		8 113
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 376 972	1 376 972	
Autres	335 756	335 756	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 521	44 521	
Total	1 789 453	1 757 250	32 203
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	65 306
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	68 448
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 900
Total	135 654

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	10 734	10 883	10 734	10 883
Créances et Valeurs mobilières	14 986	877	14 986	877
Total	25 721	11 760	25 721	11 760
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		11 760	25 721	
Financières				
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	1 000,00



Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	15 547	7 507		23 054
Provisions risques et charges Total II	15 547	7 507		23 054
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	10 734	10 883	10 734	10 883
Sur comptes clients	14 986	877	14 986	877
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	25 721	11 760	25 721	11 760
TOTAL GENERAL (I + II + III)	41 267	19 267	25 721	34 814
Dotations et reprises d'exploitation		19 267	25 721	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 188 411 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	308 083	308 083		
– à plus de 1 an à l'origine	483 324	262 243	221 081	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	858 432	858 432		
Dettes fiscales et sociales	533 065	533 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 713	2 713		
Produits constatés d'avance	2 795	2 795		
Total	2 188 411	1 967 331	221 081	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	68 594			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARVENUES	109 266
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	2 795
INTERETS COURUS A PAYER	4 846
DETTES PROV.PR PARTICIPATION SAL	27 258
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	22 149
ETAT CHARGES A PAYER	6 227
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	1 408
DIVERS CHARGES A PAYER	1 305
Total	175 254



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	44 521		
Total	44 521		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	2 795		
Total	2 795		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Travaux en cours

Les prestations réalisées avant la date de clôture et qui n'avaient pas fait l'objet d'une facturation ont été appréhendées en travaux en cours sur la base du différentiel entre la valorisation de la prestation en fonction du pourcentage d'avancement et la facturation établie et ce à hauteur de 95 %.

Produits

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement des chantiers.

Des produits constatés d'avance sont appréhendés lorsque la facturation est supérieure à la valorisation du pourcentage d'avancement.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 81 189 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 62 264 Euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2016 pour un montant de 68 097 Euros.
Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il est principalement affecté à la réalisation des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	288 404
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce pour le prêt de 201 000 € de la société générale	201 000
Nantissements des parts sociales pour le prêt de 330 000 € de la banque CRCA	330 000
Autres engagements donnés	531 000
Total	819 404
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**Autres informations****Engagements reçus**

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
BTP BANQUE	965 583
BANQUE POPULAIRE	231 039
SOCIETE GENERALE	85 555
BPI FRANCE	137 588
Avals et cautions	1 419 764
Garantie OSEO au profit de la Société Générale à hauteur de 50 % du prêt de 201 000 €	100 500
Mr MEREAU est caution solidaire du prêt CRCA 330 000 €	330 000
Caution hypothécaire pour le prêt de 330 000 € du CRCA	250 000
Autres engagements reçus	680 500
Total	2 100 264
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**Autres informations****Crédit-Bail**

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			578 546		578 546
Cumul exercices antérieurs			274 476		274 476
Dotations de l'exercice			109 970		109 970
Amortissements			384 446		384 446
Cumul exercices antérieurs			316 434		316 434
Exercice			121 589		121 589
Redevances payées			438 024		438 024
A un an au plus			115 331		115 331
A plus d'un an et cinq ans au plus			167 287		167 287
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			282 618		282 618
A un an au plus			990		990
A plus d'un an et cinq ans au plus			4 796		4 796
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			5 785		5 785
Montant pris en charge dans l'exercice			121 769		121 769

Engagements de retraite

La société a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière pour son personnel Cadre et Etam auprès de la société AXA sous le numéro 232/2723100007100. Les sommes versées au titre de ce contrat sont portées au débit du compte 616602. Cette année, aucun versement n'a été effectué. Au 30.09.2013, la situation du compte ressortait à 13 197 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

A.A MEREAU JC
Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 euros
Siège social : 22 rue Charles de Gaulle
02820 MAUREGNY EN HAYE
517 715 538 RCS ST QUENTIN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 46 055 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 46 055 €

En totalité en « Autres Réserves » 46 055 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende / part
30.09.2014	90 €
30.09.2015	-
30.09.2016	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 46 055 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 46 055 €

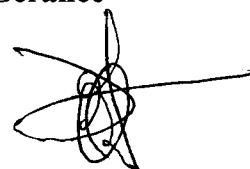
En totalité en « Autres Réserves » 46 055 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende / part
30.09.2014	90 €
30.09.2015	-
30.09.2016	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



A.A MEREAU JC
SARL au capital de 800.000 €
22 Rue Charles de Gaulle

02820 MAUREGNY EN HAYE

517 715 538 RCS SAINT QUENTIN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
exercice clos le

30 SEPTEMBRE 2017

société laonnoise d'expertise comptable
Chemin de la Porte Verte - 02000 LAON
Tel. 03 23 27 33 70 - Fax 03 23 79 69 64
slec@wanadoo.fr

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et au Tableau des Commissaires aux Comptes de la Région d'Action
S.A.R.L. au capital de 800.000 € - R.C.S. SAINT-QUENTIN - 517 715 538 - N° TVA intr 78 501 080 104 - APE 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

////////// Exercice clos le 30 septembre 2017 //////////

Aux associés de la société A.A. MEREAU JC,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A. MEREAU JC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

▪ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients et du fonds commercial.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

▪ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

▪ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet

de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Laon, le 14 mars 2018

Société Laonnoise d'Expertise Comptable



Richard GRATIA

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 148,50	9 883,60	10 264,90	
Fonds commercial	683 876,00		683 876,00	683 876,00
Autres immobilisations incorporelles	5 000,00		5 000,00	5 000,00
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	6 473,88	2 989,69	3 484,19	3 888,81
Installations techniques, matériel et outillage	240 947,02	165 272,14	75 674,88	46 075,81
Autres immobilisations corporelles	732 257,89	352 603,71	379 654,18	419 876,76
Immob. en cours / Avances & acomptes	33 684,20		33 684,20	7 444,00
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	449 117,34		449 117,34	365 020,00
Autres titres immobilisés	10 000,00		10 000,00	10 037,50
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 112,96		8 112,96	7 962,96
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 189 617,79	530 749,14	1 658 868,65	1 549 181,84
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.	231 101,20	10 883,31	220 217,89	177 458,24
En cours de production de biens	106 000,00		106 000,00	26 360,36
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 376 971,98	876,86	1 376 095,12	2 037 183,70
Fournisseurs débiteurs	6 991,13		6 991,13	683,00
Personnel				400,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	69 507,00		69 507,00	17 616,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 792,94		33 792,94	49 103,93
Autres créances	225 465,38		225 465,38	102 088,84
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 890,52		11 890,52	453,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	119 798,37		119 798,37	296 241,96
Charges constatées d'avance	44 521,41		44 521,41	45 005,38
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 226 039,93	11 760,17	2 214 279,76	2 752 594,41
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 415 657,72	542 509,31	3 873 148,41	4 301 776,25

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	800 000,00	800 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	80 000,00	80 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	735 627,48	636 593,79
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	46 055,87	99 033,67
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 661 683,35	1 615 627,46
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	23 053,59	15 546,83
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	23 053,59	15 546,83
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	483 323,77	552 454,89
Découverts et concours bancaires	308 082,81	398 103,32
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	791 406,58	950 558,21
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	858 432,28	1 078 751,39
Personnel	106 327,90	113 508,50
Organismes sociaux	145 530,40	142 315,89
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	274 979,75	373 343,02
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	6 226,50	8 740,00
Dettes fiscales et sociales	533 064,55	637 907,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 713,11	590,00
Produits constatés d'avance	2 794,95	2 794,95
TOTAL DETTES	2 188 411,47	2 670 601,96
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	3 873 148,41	4 301 776,25

Compte de résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	6 779 105,60	100,00	7 673 706,65	100,00	-894 601,05	-11,66
Production stockée	79 639,64	1,17	-62 804,64	-0,82	142 444,28	-226,81
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	2 892 025,54	42,66	3 393 601,30	44,22	-501 575,76	-14,78
MARGE DE PRODUCTION	3 966 719,70	58,51	4 217 300,71	54,96	-250 581,01	-5,94
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	6 779 105,60	100,00	7 673 706,65	100,00	-894 601,05	-11,66
MARGE BRUTE GLOBALE	3 966 719,70	58,51	4 217 300,71	54,96	-250 581,01	-5,94
Autres achats et charges externes	1 848 001,69	27,26	1 811 561,29	23,61	36 440,40	2,01
VALEUR AJOUTEE	2 118 718,01	31,25	2 405 739,42	31,35	-287 021,41	-11,93
Subventions d'exploitation	1 414,00	0,02	6 800,96	0,09	-5 386,96	-79,21
Impôts, taxes et versements assimilés	67 370,27	0,99	60 121,31	0,78	7 248,96	12,06
Charges de personnel	1 917 307,30	28,28	2 084 831,15	27,17	-167 523,85	-8,04
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	135 454,44	2,00	267 587,92	3,49	-132 133,48	-49,38
Reprises s/ charges et Transferts	36 004,14	0,53	30 498,20	0,40	5 505,94	18,05
Autres produits	295,24		86,54		208,70	241,16
Dot. amortissements et provisions	106 946,83	1,58	80 015,62	1,04	26 931,21	33,66
Autres charges	15 160,58	0,22	52,50		15 108,08	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	49 646,41	0,73	218 104,54	2,84	-168 458,13	-77,24
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	4 034,27	0,06	3 281,28	0,04	752,99	22,95
Charges financières	11 220,94	0,17	14 624,56	0,19	-3 403,62	-23,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	42 459,74	0,63	206 761,26	2,69	-164 301,52	-79,46
Produits exceptionnels	75 956,15	1,12	14 765,51	0,19	61 190,64	414,42
Charges exceptionnelles	81 360,02	1,20	68 138,10	0,89	13 221,92	19,40
Résultat exceptionnel	-5 403,87	-0,08	-53 372,59	-0,70	47 968,72	-89,88
Participation des salariés			7 324,00	0,10	-7 324,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-9 000,00	-0,13	47 031,00	0,61	-56 031,00	-119,14
RESULTAT DE L'EXERCICE	46 055,87	0,68	99 033,67	1,29	-52 977,80	-53,49

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.A MEREAU JC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 3 873 148 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 46 056 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entreprise a choisi la méthode prospective pour traiter les impacts de la première application de cette nouvelle réglementation.

Les options suivantes ont été exercées :

- frais de constitution, de transformation et de premier établissement : non applicable
- frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles : non applicable
- droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) : non applicable
- coûts de développement : non applicable
- coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs : non applicable
- composants de deuxième catégorie / provisions pour grosses réparations : non applicable
- durée d'amortissement des biens non décomposés : application de la méthode de simplification réservée aux PME.

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions et Brevets : 1 à 3 ans
- * Constructions : 16 ans
- * Installations techniques, matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 16 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

– FONDS DE COMMERCE :

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisés en ce domaine.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût

Règles et méthodes comptables

d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société a souscrit à une augmentation de capital de la SARL KONTOMICHS et ce à hauteur de 65 000,00 € (CF AGE du 31/03/2017) et ce en contrepartie de l'abandon de créance qui avait été constaté le 15/09/2016. Cet abandon a été repris au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	683 876			683 876
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 613	11 536		25 149
Immobilisations incorporelles	697 489	11 536		709 025
– Constructions sur sol d'autrui	6 474			6 474
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	188 203	52 744		240 947
– Installations générales, agencements aménagement divers	537 294			537 294
– Matériel de transport	133 688	21 399	584	154 503
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 224	1 237		40 461
– Immobilisations corporelles en cours	7 444	33 684	7 444	33 684
Immobilisations corporelles	912 326	109 065	8 028	1 013 363
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	365 020	84 060		449 117
– Autres titres immobilisés	10 038			10 000
– Prêts et autres immobilisations financières	7 963	150		8 113
Immobilisations financières	383 020	84 210		467 230
ACTIF IMMOBILISE	1 992 835	204 811	8 028	2 189 618

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	683 876
Total	683 876

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SC JCM BOIS NOIR 02820 MAUREGNY EN HAYE	360 000		99,99	-4 545
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL ENTREPRISE KONTOMICHS 02840 EPPES	195 000		33,35	45 993

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)		359 990			
– Participations (détenues entre 10 et 50%)		65 038	19 060		
– Autres filiales françaises		425 028	19 060		
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 613	1 271		9 884
Immobilisations incorporelles	8 613	1 271		9 884
- Constructions sur sol d'autrui	2 585	405		2 990
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage industriels	142 127	23 145		165 272
- Installations générales, agencements aménagements divers	135 831	49 791		185 622
- Matériel de transport	128 134	8 415	584	135 965
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 363	4 653		31 016
Immobilisations corporelles	435 040	86 409	584	520 866
ACTIF IMMOBILISE	443 653	87 680	584	530 749

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 789 453 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	24 090		24 090
Prêts			
Autres	8 113		8 113
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 376 972	1 376 972	
Autres	335 756	335 756	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 521	44 521	
Total	1 789 453	1 757 250	32 203
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES A ETABLIR	65 306
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	68 448
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	1 900
Total	135 654

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	10 734	10 883	10 734	10 883
Créances et Valeurs mobilières	14 986	877	14 986	877
Total	25 721	11 760	25 721	11 760
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		11 760	25 721	
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	1 000,00

Notes sur le bilan

Provisions et dépréciations

Tableau des provisions et dépréciations

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	15 547	7 507		23 054
Provisions risques et charges Total II	15 547	7 507		23 054
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	10 734	10 883	10 734	10 883
Sur comptes clients	14 986	877	14 986	877
Autres dépréciations				
Dépréciations Total III	25 721	11 760	25 721	11 760
TOTAL GENERAL (I + II + III)	41 267	19 267	25 721	34 814
Dotations et reprises d'exploitation		19 267	25 721	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 188 411 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	308 083	308 083		
– à plus de 1 an à l'origine	483 324	262 243	221 081	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	858 432	858 432		
Dettes fiscales et sociales	533 065	533 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 713	2 713		
Produits constatés d'avance	2 795	2 795		
Total	2 188 411	1 967 331	221 081	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	68 594			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT.NON PARVENUES	109 266
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABL.T.CREDIT	2 795
INTERETS COURUS A PAYER	4 846
DETTES PROV.PR PARTICIPATION SAL	27 258
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	22 149
ETAT CHARGES A PAYER	6 227
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	1 408
DIVERS CHARGES A PAYER	1 305
Total	175 254

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	44 521		
Total	44 521		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	2 795		
Total	2 795		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Travaux en cours

Les prestations réalisées avant la date de clôture et qui n'avaient pas fait l'objet d'une facturation ont été appréhendées en travaux en cours sur la base du différentiel entre la valorisation de la prestation en fonction du pourcentage d'avancement et la facturation établie et ce à hauteur de 95 %.

Produits

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement des chantiers.

Des produits constatés d'avance sont appréhendés lorsque la facturation est supérieure à la valorisation du pourcentage d'avancement.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 81 189 Euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 62 264 Euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

L'entreprise a obtenu le préfinancement d'une partie du CICE de l'année 2016 pour un montant de 68 097 Euros. Ce préfinancement vient diminuer le montant du CICE à imputer sur l'impôt sur les sociétés.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il est principalement affecté à la réalisation des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	288 404
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce pour le prêt de 201 000 € de la société générale	201 000
Nantissements des parts sociales pour le prêt de 330 000 € de la banque CRCA	330 000
Autres engagements donnés	531 000
Total	819 404
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Autres informations**Engagements reçus**

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
BTP BANQUE	965 583
BANQUE POPULAIRE	231 039
SOCIETE GENERALE	85 555
BPI FRANCE	137 588
Avals et cautions	1 419 764
Garantie OSEO au profit de la Société Générale à hauteur de 50 % du prêt de 201 000 €	100 500
Mr MEREAU est caution solidaire du prêt CRCA 330 000 €	330 000
Caution hypothécaire pour le prêt de 330 000 € du CRCA	250 000
Autres engagements reçus	680 500
Total	2 100 264
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			578 546		578 546
Cumul exercices antérieurs			274 476		274 476
Dotations de l'exercice			109 970		109 970
Amortissements			384 446		384 446
Cumul exercices antérieurs			316 434		316 434
Exercice			121 589		121 589
Redevances payées			438 024		438 024
A un an au plus			115 331		115 331
A plus d'un an et cinq ans au plus			167 287		167 287
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			282 618		282 618
A un an au plus			990		990
A plus d'un an et cinq ans au plus			4 796		4 796
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			5 785		5 785
Montant pris en charge dans l'exercice			121 769		121 769

Engagements de retraite

La société a souscrit un contrat d'indemnité de fin de carrière pour son personnel Cadre et Etam auprès de la société AXA sous le numéro 232/2723100007100. Les sommes versées au titre de ce contrat sont portées au débit du compte 616602. Cette année, aucun versement n'a été effectué. Au 30.09.2013, la situation du compte ressortait à 13 197 €.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.